

Séance du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2024

Délibération n° 2024-53 – Plan d'actions 2025 du contrôle interne comptable et budgétaire

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment les articles 215 à 219, Vu les statuts de l'INSA Hauts-de-France,

Considérant que 25 membres sur les 31 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique:

Le conseil d'administration adopte le plan d'actions 2025 du contrôle interne comptable et budgétaire, annexé à la présente délibération.

Armel de la Bourdonnaye

Le Directeur

Nombre de votants : 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 0

Proposition du plan d'action 2025

Risques promies pour 2025	Processus	Conteste	Impact	Plan 2025
Inventaire physique et comptable	Autres immobilisations corporelles	Tout équipement doit faire l'objet d'un inventaire annuel pour établir un rapprochement comptable	image non fidéle et sincère de l'inventaire	Responsabiliser tous les acteurs de cette thématique Respect du planning défini en amont Réflexions urs lams een piace d'outils performants Désignation de référents par composaine et service Accompagnement des acteurs par un chargé de mission spécialisé Insprire excette thématique dans le cate du projet "grand établisement"
Contròle pale - Gestion Prévisionnelle des emplois - Suivi Prévisionnel de la Masse salariale	Rémunérations	Les crédits natifiés par le Ministère tendent vers une réduction	Campagne d'emplois à la baisse - Augmentation du ratio Dizambourg - Perte d visibilité et de maktrise sur les aspects budgétaires	Mettre en place un controle specinique sur les imputations infancierés en tien avec les creates nomies par l'aix Réduir le nombre de certificats de ré-imputations Analyser les écarts mensuels entre la prévision budgétaire et la consommation des crédits Accompagner les services centraux et généraux sur le suivi-budgétaire Développer la Gestion Prévisionnelle des Emplots et des Compétences Analyser l'enquête Fonction Support - Soutien
Encaissement des droits d'inscription	Ressources propres	L'effet miroir entre la gestion PEGASE et SIFAC doit être étabil	lmage non sincère des droit perçus	Junijuse fine des écarts entre la gestion PEGASE (PSVI) et SISAC (agence comptable) Indicateur entre les droits constatés (compte financier) et les droits prévisionnels (budgets Intiaux) Indicateur sur le type et le nombre d'évoiréations (suivi par le PPVE) Bappel réglementaire des droits à appliquer selon les réglimes Réplemon inter-services avant le tancement de la campagne d'inscription (communication des modalités) Réflexion sur la simplication liée aux pièces justificatores à fournir formation approfondie à l'utilisation des exports PEGASE Rapporter augrès du développeur PEGASE les dysfonctionements récurrents
Délais de paiement des factures	Commande publique	Les factures downt être réglées dans un délai de 30 jours sous peine de péralisés liées aux interêts moratoires	Surco0t financier pour l'établissement	Accompagnement des services sur les difficultés rencontrées à la mise en paiement de factures en attente. Vérification systématique de la date de réception réelle sur les Bl. Suivi des workflows chaque semaine dans le secteur dépense permettant à chaque gestionnaire de saisir ses commentaires, actions et suivi résidés auprès des services. Transmission chaque semaine aux services centraux le vendredi soir des WF les concernant Production d'indicateurs sur le nombre de WF en attente, délais de traitement des ASF et Bl. + DA Clibler les acteurs concernés par le processus dans le cadre d'un plan de formation spécifique Maintien de la cible des 10% pour 2025 avec un accompagnement trimestriel pour les services hors cible

POINTS DE VIGILANCE

Vigitance retenue pour 2026	Processus	Contexts	Impact	Plan 2025
Paurinant dus intervenants actioneurs	Rémunérations	Les interverants edâneurs clevent être payés avec régulante (premer paement autorisé avec ur décallage de 2 mos pus continuté mensuelle)		Contrôle des cibles - 80% des heures placées sont payables - 100% des heures payables sont payées Mise en place de l'état de palement sur la GED
Encaissement des subventions	Dotation et subvention	Certaines subventions sont suivies en dehors de l'application OSCAR	Tout suivi en dehors d'une application peut engendrer une omission de titres	Vérification du suivi de la procédure et des accès à l'application Mesurer la réactivité face aux alertes produites par l'application OSCAR Indicateur sur la délai de clôture des conventions Recensement de toutes les conventions gérées Focus sur l'archivage
Suivi des marchés publics	Commande publique	La procédure liée aux marchés publics est très cadrée et tout contournement peut engendrer des Incidences fortes sur les aspects juridiques et financiers	de la réglementation	Vérification du suivi de la procédure par tous les acteurs concernés Lister tous les marchés engagés vérification des crédits et de la soutenabilité budgétaire Synthèse administrative et financière sur les marchés notifiés